Le grand retour du taux d'intérêt

Auteur(s)
Frédéric Leroux

Publié
30 Septembre 2022

Long
1

Téléchargez

La performance de l'emprunt d'Etat américain à 10 ans permet une mise en perspective très parlante du changement de régime économique auquel les pays développés sont confrontés. Le violent retour de l'inflation a pris de court les Banques centrales et tous les grands détenteurs institutionnels d'obligations souveraines qui ont financé – parfois contre rémunération négative depuis plusieurs années – les dépenses publiques.

Ce krach obligataire illustré par le graphique ci-dessus n'est d'ailleurs pas limité aux signatures de piètre qualité, publique ou privée ; il concerne toutes les dettes du monde dont celle de l'émetteur souverain considéré comme le plus solide entre tous, les Etats-Unis. Le retour de l'inflation permet celui du taux d'intérêt et par là, le retour à la normalité économique et financière.

Ce retour de l'inflation, que nous pensons durable, change la donne sur les marchés obligataires en créant un terrain propice aux gestions actives. Celles-ci sauront mettre à profit les retournement de tendance des taux d'intérêt provoqués par les retournement successifs des anticipations inflationnistes.

Ce nouvel environnement, après 40 ans de désinflation ou d'absence de hausse des prix, remet la classe d'actif obligataire sur le devant de la scène, en lui redonnant du rendement et en lui rendant son rôle de baromètre de l'économie. D'ailleurs, le rebond obligataire européen qui semble se dessiner n'est -il pas le signe avant-coureur d'une imminente récession ?

Découvrir nos dernières analyses

Informations légales importantes

Ce document est publié par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), suivant le chapitre 15 de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010. "Carmignac" est une marque déposée. "Investing in your Interest" est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable.